**Préconstituant n°7 – De l'État québécois comme rempart contre la misère humaine**

*Vision d’un État souverain solidaire, garant de dignité humaine*

**I. S’émanciper, pourquoi ? Pour qui ?**

L’indépendance du Québec n’aura de sens que si elle devient **le levier d’un renversement éthique**, un geste de justice concrète. Ce que nous voulons fonder, ce n’est pas seulement un État à nous — c’est **un État juste**, c’est-à-dire **un rempart actif contre la misère, la précarité, l’abandon**.

Loin d’être un luxe d’intellectuels ou une lubie identitaire, la souveraineté doit s’imposer comme **la condition de possibilité d’une société réellement solidaire**, capable de protéger les plus vulnérables, de soigner les blessés du système, de garantir à chacun **le droit de vivre dans la dignité**.

Un peuple ne devient adulte que lorsqu’il décide de **ne plus tolérer la souffrance évitable**.  
Un État souverain digne de ce nom est d’abord un **outil de libération collective**.

**II. La misère : violence invisible du régime actuel**

La misère humaine au Québec ne se manifeste pas toujours sous forme de famine ou de guerre. Elle est plus souvent **silencieuse**, **administrée**, **statistique** :

* Des mères seules contraintes à trois emplois pour survivre.
* Des personnes âgées isolées dans des résidences sans soin réel.
* Des jeunes décrochés, psychiatrisés, abandonnés.
* Des familles immigrantes parquées dans des ghettos linguistiques et économiques.
* Des peuples autochtones toujours colonisés, humiliés, ignorés.

Cette misère-là est **le produit direct d’un régime politique qui nous empêche d’agir pleinement**. Chaque année, des milliards de dollars quittent le Québec en impôts et en décisions, pendant que nos services publics sont sous-financés, nos communautés oubliées.

**III. La souveraineté comme levier de justice**

Un Québec indépendant ne sera pas miraculeusement plus juste. Mais il aura **les leviers pleins et entiers** pour le devenir. Et cela change tout.

Avec un État souverain :

* Nous pourrons établir un **modèle fiscal équitable**, juste et progressif, adapté à nos réalités.
* Nous pourrons **nationaliser ou planifier** des secteurs clés (logement, transport, énergie, alimentation) pour assurer l’accès universel aux besoins fondamentaux.
* Nous pourrons inscrire dans notre Constitution des **droits sociaux effectifs**, opposables juridiquement : le droit au logement, à la sécurité alimentaire, à une fin de vie digne.
* Nous pourrons orienter l’économie vers **le mieux-être collectif**, et non la croissance aveugle.

La souveraineté n’est pas une abstraction : **elle permet de choisir, enfin, pour de vrai, comment nous voulons habiter le monde**.

**IV. Un État protecteur, mais pas paternaliste**

Le Québec souverain que nous appelons ne doit pas être un État autoritaire qui « prend en charge » ses citoyens, mais un **État partenaire**, garant de conditions minimales pour que **chacun puisse être maître de sa vie**.

Cela implique :

* Une éducation gratuite, publique, riche, dès la petite enfance.
* Un revenu de base inconditionnel, comme socle de liberté réelle.
* Des soins de santé et de santé mentale universels, humains, accessibles.
* Des politiques culturelles qui libèrent l’expression, au lieu de la gérer.

L’État n’est pas là pour contrôler. Il est là pour **soutenir l’émancipation des personnes**.

**V. Briser la solitude, réparer le tissu social**

La misère n’est pas toujours matérielle. Elle est aussi **solitude**, **abandon**, **non-sens**.  
Un État souverain doit prendre au sérieux **les dimensions relationnelles, symboliques et spirituelles** de la misère moderne.

Il doit :

* Soutenir les formes de communauté vivante, de quartier, de village, d’entraide.
* Redonner de la valeur aux métiers du soin, de l’écoute, de l’éducation.
* Refuser l’atomisation néolibérale qui transforme chacun en entrepreneur de lui-même.

Un peuple ne se tient debout que s’il **prend soin de lui-même**. Et ce soin n’est pas un supplément d’âme — **c’est le cœur même de la souveraineté**.

**VI. Conclusion : Un État qui protège, ou un État qui laisse tomber ?**

La vraie question n’est pas : *le Québec peut-il devenir un pays ?*  
C’est : *voulons-nous vivre dans une société qui refuse l’inacceptable ?*

Le Québec ne peut plus se contenter de gérer la misère avec des compresses et des colonnes de chiffres. Il doit décider, enfin, de **ne plus la tolérer comme fatalité**.

Et pour cela, il lui faut un outil puissant, cohérent, libre : **un État à lui**.

Un État qui protège. Un État qui soigne.  
Un État fondé non sur la croissance à tout prix, mais sur **la dignité de toutes et tous**.

L’indépendance n’est pas un luxe.  
C’est une nécessité **pour ne plus jamais laisser tomber les nôtres**.

Jean-Christophe Gagnon

2025-06-26